

**La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !**

Tél. : 02.97.64.54.22

Mail : [lalorientaise.oeps@orange.fr](mailto:lalorientaise.oeps@orange.fr)

## RÈGLEMENT

### **Article 1 :**

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient organise une manifestation sportive dénommée **La Lorientaise - Toutes actives Contre le Cancer du Sein !** réservée aux femmes. Il s'agit d'une course à pied ou d'une marche de 6 km ou 3 km qui se dérouleront le **dimanche 6 octobre 2024**.

### **Article 2 :**

Les inscriptions s'effectuent selon les conditions suivantes :

#### **✚ Individuelles (un bulletin par participante) :**

- Le bulletin est disponible sur le site de La Lorientaise <http://lalorientaise.oepslorient.org>
- Soit **complétez-le informatiquement et imprimez-le**
- Soit **imprimez-le et complétez-le manuellement de façon lisible.**
- Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit nous parvenir dûment complété et accompagné du montant de votre participation (**7 € minimum par chèque conseillé**) à l'adresse suivante :

**O.E.P.S. Lorient – La Lorientaise  
Complexe Omnisports du Moustoir  
Impasse Camille Pelletan  
56100 LORIENT**

#### **✚ Groupes :**

Votre association, votre entreprise, vous et votre famille, et vos amies désirez participer, **si vous êtes 4 ou plus**, créez votre groupe :

- **Téléchargez** sur le site <http://lalorientaise.oepslorient.org> le fichier dédié aux inscriptions GROUPE (pas besoin de fiches individuelles !)
- **Remplissez l'intégralité de** ce fichier de façon **informatique** pour un traitement rapide et transmettez **ce fichier Excel ou Open Office** par mail à : [lalorientaise.oeps@orange.fr](mailto:lalorientaise.oeps@orange.fr)
- A réception du **règlement de 7 € minimum** par personne dans les 7 jours (paiement par chèque conseillé) et de **la copie du tableau**, vos inscriptions seront validées.
- **Aucune inscription ne sera prise en compte si le tableau est complété manuellement et transmis uniquement par voie postale.**

### **Article 3 :**

Cette manifestation n'étant ni classée ni chronométrée, le certificat médical est facultatif.

**Les mineurs devront remplir l'autorisation parentale en bas du bulletin individuel ou disponible sur le site à joindre au fichier groupe.**

**Par ailleurs, le parent responsable autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU, etc. ...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur son enfant.**

**Article 4 :**

Les personnes participent à **La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** sous leur propre et exclusive responsabilité en cas de vol(s), perte(s), ou détérioration(s) d'objets, comme en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé, ou encore en cas de non-respect du Code de la Route ou du présent règlement.

**Article 5 :**

L'**Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient** dans le cadre de cette manifestation, a contracté une assurance couvrant les risques de responsabilité civile des organisateurs et des bénévoles. Il incombe éventuellement aux participantes de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

**Article 6 :**

**La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** est exclusivement réservée aux participantes dûment inscrites. **Vélos, trottinettes, rollers et chiens (sauf chiens guides d'aveugles) sont interdits sur les parcours.**

**Article 7 :**

Compte-tenu des règles de sécurisation désormais imposées aux Organisateurs, un filtrage sera mis en place pour pénétrer sur le site de départ. D'autre part, il ne sera pas possible d'accéder au site de départ sans être muni du t-shirt de l'édition (désormais millésimé) et du dossard de l'année.

**Article 8 :**

Les participantes autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de l'évènement et sur lesquelles elles pourraient apparaître.

**Article 9 :**

Comme chaque année, le montant de vos inscriptions sera reversé à la Ligue Contre le Cancer du Morbihan, en effet, comme vous vous en doutez durant la pandémie le cancer a continué sa progression. Toutefois, en cas d'annulation de La Lorientaise, par les autorités compétentes (Préfecture ou Mairie) pour des raisons sanitaires il pourra être procédé à votre demande au remboursement de votre participation. Ce remboursement se fera exclusivement dans les locaux de l'O.E.P.S. Lorient, aucune autre forme tel que le courrier ne sera possible. Cette opération devra intervenir impérativement avant le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Enfin, chaque participante inscrite se verra remettre un t-shirt de l'évènement.

**Article 10 :**

L'inscription à **La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** vaut adhésion expresse au présent règlement et en particulier acceptation par chaque participante de voir figurer ses noms, prénoms et photos dans les médias, sur Internet et sur tous documents et plaquettes que l'organisation serait amenée à créer et à diffuser après la manifestation.